

**MILENA COSTAS TRASCASAS: *Violencia interna y protección de la persona. Una laguna jurídica del Derecho Internacional*, Valencia, Tirant lo Blanch, 2008, 606 pp., ISBN: 978-84-9876-036-1, 44,90 €**

Cela fait longtemps déjà que d'importantes voix de la communauté internationale s'élèvent afin de mettre en valeur le problème du manque de mécanismes juridiques effectifs pour protéger les droits des personnes affectées par les situations de violence interne. Du CICR à certains groupes d'experts qui ont élaboré des « Déclarations » de droits à respecter, en terminant par le Comité des droits de l'homme du PIDCP –qui a subtilement essayé de remplir les « *lacunes* » dans ses Observations Générales–, ces voix ont rappelé que là où le droit international humanitaire ne peut pas s'appliquer – parce qu'il n'y a pas un conflit armé– et là où les Etats peuvent déroger de leurs obligations conventionnelles et coutumières, le régime juridique applicable reste peu clair. De plus, l'expérience nous a bien montré les conséquences de laisser l'interprétation des normes sur la protection des individus à la discrétion de l'État... L'étude que nous commentons ici, résultat d'une thèse de doctorat supervisée par le Prof. MANUEL PÉREZ GONZÁLEZ, a été conçue précisément comme une contribution souhaitant concrétiser ce qui n'a pas été clairement éclairci dans les textes internationaux.

Divisée dans sept parties, la monographie de la Dr. COSTAS TRASCASAS analyse le problème selon tous les angles possibles. Le premier est celui de la définition de ces situations. Les deux premières chapitres sont dédiés à cette question déjà « classique » en droit international humanitaire. Ainsi, le premier essaie d'approcher le sujet en différenciant la violence interne de la notion de « conflit armé non international » (CANI). L'auteur distingue entre « troubles internes » et « tensions internes » ; alors qu'elle reconnaît l'artificialité de la différenciation entre ces deux catégories, elle ajoute que la capacité d'initiative du CICR pour intervenir dans les derniers est « moins reconnue ». En tout cas, l'exhaustivité est la caractéristique prédominante du travail. Ainsi, non seulement les textes et leurs commentaires sont utilisés, mais aussi la pratique des Etats (Etats tiers inclus, comme la Suisse par rapport au conflit au Salvador) et des autres acteurs non étatiques (le Conseil de sécurité ou le Conseil des droits de l'homme, les tribunaux pénaux internationaux, etc.). La conclusion finale –tout à fait correcte– n'est pas très originale en DIH : l'inexistence d'un organe de détermination du droit applicable constitue un problème pour le respect de cette branche du droit. Par contre, la proposition qui le suit l'est : la déclaration de l'état d'urgence devrait être interprétée comme impliquant l'application automatique de l'art. 3 commun des CG.

Une fois séparé l'objet de l'étude de la définition du CANI, le deuxième chapitre survole la pratique juridique des dernières décennies afin d'illustrer les deux éléments qui caractérisent cette forme de violence : le caractère non organisé des parties et l'intensité des hostilités. Cela permet de faire référence à deux phénomènes habituels dans les situations de violence interne : la criminalité organisée (« el bandidaje ») et le

terrorisme. La pratique étudiée est riche en diversité (Chiapas, Albanie, Guinée Ecuatoriale, Palestine, Bolivie...), même si une analyse plus concrète de la notion –déjà disparue– de « guerre contre le terrorisme » nous aurait paru aussi souhaitable. En tout cas, l’auteur est réaliste et reconnaît les limites des définitions abstraites. Des situations « limite » comme celles de la lutte contre le narcotrafic au Mexique ou à Rio de Janeiro soulèvent des questions encore non résolues sur les standards de l’usage de la force à utiliser.

C’est précisément là le but du troisième chapitre, dédié au régime juridique applicable aux situations de troubles et tensions internes. En effet, la logique historique et téléologique différente des régimes du DIH et des DD.HH. justifie l’insatisfaction permanente résultant de la seule application du régime des DD.HH. à la violence interne. La Dr. COSTAS TRASCASAS trouve des exemples dans l’absence de normes plus concrètes sur l’usage de la force, dans la manque de prévision de normes sur le déplacement forcé de la population (même si ce problème n’est pas exclusif des DD.HH.) ou par la possibilité de déroger aux garanties judiciaires. Il faut ajouter à ces arguments l’inadaptation des organes de contrôle des DD.HH., de nature plutôt « réactive » et lente. Enfin, les mécanismes de la responsabilité pénale individuelle et internationale de l’Etat ont renforcé la réponse de la communauté internationale contre les violations des droits de la personne dans ces situations. Toutefois, le problème reste toujours le même.

Le quatrième chapitre, qui peut être considéré comme une continuation du troisième, est centré sur les limites développées principalement par les organes de protection des DD.HH. quant aux notions d’état d’urgence et aux dérogations que les gouvernements peuvent faire aux droits en vigueur une fois proclamée la situation de danger. La pratique universelle et régionale est la référence. Les décisions et les textes de référence que l’auteur analyse ont été bien étudiés en doctrine. Bien que les principes qui restreignent la marge d’appréciation des Etats soient connus (nécessité, proportionnalité, déclaration de l’Etat d’urgence, compatibilité avec d’autres obligations internationales), l’auteur propose comme conclusion générale que les troubles et les tensions internes dont les effets ne sont pas très graves ne peuvent aboutir à la déclaration d’un état d’urgence et donc justifier la dérogation de droits.

Un cinquième chapitre penche en faveur de l’intervention du CICR dans les situations de violence interne. Même en l’absence d’une base juridique concrète (l’article 4(1)(d) du Statut du CICR exclut les situations de troubles internes), ces soixante pages montrent les diverses positions qui ont été soutenues au cours des Conférences Internationales de la Croix Rouge et du Croissant Rouge sur le besoin d’intervenir dans ces circonstances et illustrent aussi sur l’action du Comité sur le terrain. En outre, elles essaient de donner une réponse à des questions juridiques essentielles. La première, si le droit d’intervention est devenu aujourd’hui coutumier. La seconde, si le fait que le CICR intervienne dans un conflit/situation concret constitue une prise de position de cet organisme sur la qualification du conflit. L’étude est tellement exhaustive (elle traite

tous les possibilités d'intervention du CICR) que le lecteur a parfois l'impression de lire une autre monographie sur l'application du droit international humanitaire.

Finalement, les deux derniers chapitres essaient de remplir le « vide » juridique en proposant l'extension de certaines normes de DIH aux DD.HH. Certes, de nombreux arguments ont déjà été présentés dans les chapitres précédents pour justifier une telle extension. Néanmoins, cela ne suffit pas à justifier le transvasement de normes d'une branche à l'autre. Comme la Dr. COSTAS TRASCASAS elle-même l'a montré, les deux branches répondent à deux logiques différentes. C'est pour cela que l'auteur cherche un point de connexion dans le principe d'humanité et surtout dans le principe de complémentarité entre les deux branches (qui exige un renforcement réciproque entre le DIH et les DD.HH.), afin de concrétiser les normes qui doivent aussi être appliquées aux situations de violence interne. La pratique des organes judiciaires et quasi-judiciaires internationaux est abondante dans ce sens, surtout si l'on tient compte des développements récents qui ont contribué à déterminer le contenu du régime juridique applicable : la Déclaration de Turku (objet d'une analyse particulièrement étendue), l'Observation Générale n° 32 du Comité des droits de l'homme du PIDCP sur le droit à un procès équitable ou l'étude du CICR sur le droit international humanitaire coutumier.

La conclusion finale du travail est qu'il n'y a pas une telle lacune, mais une situation d'« indéfinition juridique », en partie motivée par la réaction même des Etats au phénomène de la violence interne. Cette conclusion est tout à fait défendable ; mais cela nous amène à nous demander si la deuxième phrase du titre du livre n'aurait pas dû être formulée comme une interrogation et non pas comme une affirmation.

Enfin, la longueur du livre est compensée par une simplicité dans l'expression qui facilite la lecture sans poser aucun préjudice à la rigueur. La structure est également correcte et compréhensible, même si le lecteur a parfois une impression de *déjà vu*, étant donné que l'analyse séparée de certaines questions oblige à étudier deux fois certaines questions (les rapports entre le DIH et les DD.HH., p.ex.). En tout cas, la monographie de la Dr. COSTAS TRASCASAS est absolument recommandable comme travail de référence qui couvre tous les aspects du problème et qui propose de plus des solutions solidement basées sur la théorie et la pratique du droit, se référant non seulement à ses normes mais aussi à ses principes.

*Asier Garrido Muñoz*  
*Doctorant à l'Université de Salamanca (Espagne)*  
*Master en Droit International Humanitaire à l'ADH, 2008-2009*